

---

# PLAN DE COURS

## (Hiver 2017)

---

**HIS 4163-30**

### MYTHOLOGIE GRECQUE ET ROMAINE

Horaire : mercredi 09h30-12h30

Salle de classe : à déterminer

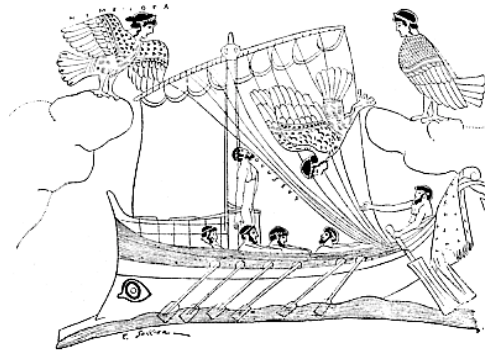
Professeur : Gaétan Thériault

Bureau : A-6080

Téléphone : 987-3000, poste 1906

Disponibilité : mercredi 14h00-15h00;  
vendredi 14h00-15h00

Courrier élect. : [theriault.gaetan@uqam.ca](mailto:theriault.gaetan@uqam.ca)



---

### PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME ET OBJECTIFS

Ce cours est une **introduction** à la mythologie grecque et romaine. Il s'inscrit pertinemment dans le programme d'histoire, puisqu'il permet un approfondissement et un élargissement particuliers de l'histoire de sociétés anciennes dont nous sommes les héritiers, tout en favorisant la réflexion sur les méthodes modernes de recherche dans ce domaine, qui sont le plus souvent propres au métier d'historien.

Il a pour but certes de faire connaître dans ses grandes lignes les principaux récits de la mythologie classique et l'héritage que celle-ci nous a transmis, mais aussi de faire comprendre ce qui a conduit les hommes à composer ces récits mythiques et ce qu'était vraisemblablement l'essence du mythe. Car le mythe ne doit être confondu ni avec la légende ni avec le conte. Il s'inscrit dans un système explicatif qui obéit à une logique propre, complexe et rigoureuse, et se veut un moyen remarquable de mieux saisir le fonctionnement de l'esprit humain. Ce cours devrait donc permettre de mieux concevoir des comportements souvent très différents mais aussi très proches des nôtres et de soupeser de façon plus critique l'interprétation des modernes.

### CONTENU DU COURS

Nous étudierons donc le mythe tel qu'il fonctionnait et s'inscrivait dans la société romaine et grecque surtout, en tenant compte des processus de transmission, du contexte historique et religieux qui l'a vu naître ou se développer, et de la réflexion théorique qu'il a suscitée chez les modernes et qui met en relief des modes de lecture anthropologiques et conceptuels (structuralisme, symbolisme, fonctionnalisme, etc.). L'analyse des mythes se fera de façon thématique : les récits des origines, les grandes divinités olympiennes, les récits homériques, la geste d'Héraklès et les légendes royales. Tous ces thèmes nous permettront d'aborder les principaux récits et les plus importantes conceptions de la pensée mythique grecque.

### FORMULE PÉDAGOGIQUE

La formule pédagogique privilégiée sera celle du cours magistral, avec présentation de tableaux et diapositives. Les exposés du professeur (3 heures par semaine) serviront en fait à dégager les grands traits de la matière et à en expliquer les principaux éléments. Par des lectures préalables, l'étudiant-e sera en mesure de suivre adéquatement les exposés et d'en assimiler l'essentiel.

## ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date (de remise)
Premier examen	30%	22 février
Travail de recherche	40%	22 mars
Examen final	30%	19 avril

### 1. Examens (60%)

#### A) Objectifs

Les examens ont pour objectif de contrôler les connaissances acquises par les étudiants(es), l'assimilation des lectures et la capacité à reconnaître et à dégager l'essentiel de la matière.

#### B) Démarche

Chaque examen portera, de façon récapitulative, sur la moitié de la matière. Il s'agira de questions à développement long (1 à 3 pages). **Les réponses devront comporter une introduction, un développement et une conclusion.**

#### C) Évaluation

L'évaluation portera sur la richesse et la qualité de l'information, ainsi que sur la capacité de présenter la matière de manière à la fois exhaustive et succincte. **L'orthographe, le style et la syntaxe seront aussi pris en compte (10%) [règle départementale].**

### 2. Travail de recherche (40%)

#### A) Objectifs

Le but du travail de recherche est naturellement de développer et d'affiner les capacités d'analyse et de synthèse de l'étudiant(e) et de le(a) familiariser avec les différentes étapes de la recherche (élaboration du sujet et de la **problématique**, recherche bibliographique, construction du plan, présentation technique et traitement du sujet). Mais l'exercice vise aussi et surtout à mettre l'étudiant(e) en contact plus étroit encore avec un ou des mythes particuliers, avec leurs différentes versions et les interprétations anciennes ou modernes auxquelles ils ont donné lieu.

#### B) Démarche (problématique et thème)

Le travail pourra porter sur un sujet au choix, **mais avec approbation du professeur**. Il devra comporter une problématique (*i.e.* questionnement), clairement présentée en introduction et à laquelle devront « coller » le développement et la conclusion. Il pourra s'agir de l'étude d'un mythe, d'un aspect d'un mythe, d'une approche moderne particulière, d'un héros, etc.

#### C) Présentation technique

- **Minimum de 10 pages et maximum de 12 pages (sans compter la table des matières, la bibliographie, etc.)**
- **Double interligne; page-titre; pagination; table des matières; titres et sous-titres de la table des matières insérés dans le texte**
- **Notes infrapaginales (sachez utiliser les abréviations latines)**
- **Bibliographie (au moins 5 titres)**

**N.B. Vous trouverez l'essentiel des normes de présentation des travaux dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire* (disponible sur le site Web du département d'histoire). Retenez toujours que la règle importante, c'est d'adopter un système et de s'y tenir.**

## D) Évaluation

Les critères de l'évaluation porteront sur les trois éléments suivants :

- i. Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.
- ii. Présentation technique du travail (10%).
- iii. Forme et pertinence du contenu (80%) : présentation d'ensemble des faits (introduction, développement et conclusion), pertinence des hypothèses et des éléments d'information par rapport au sujet, qualité et utilisation des sources, etc.

**N.B. La date de remise devra être respectée : chaque jour de retard entraînera une pénalité d'un point.**

## MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

## PLAGIAT (Règlement no 18 sur les infractions de nature académique)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

### La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca).

## ÉVALUATION EN LIGNE DU COURS

La politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12<sup>e</sup> semaine du trimestre, soit à la 13<sup>e</sup> semaine du trimestre (du 27 mars au 7 avril). Les étudiants-es pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette ([www.evaluation.uqam.ca](http://www.evaluation.uqam.ca)) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette. **La date retenue pour le cours est le 5 avril, en début de séance.**

### COMPÉTENCES BES

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i></li> <li>- <i>Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i></li> <li>- <i>Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.</i></li> </ul>	Sensibilisation
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;</i></li> </ul>	Maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.</i></li> </ul>	Consolidation
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;</i></li> <li>- <i>Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;</i></li> <li>- <i>Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.</i></li> </ul>	Sensibilisation

### CALENDRIER

Cours	Date	Activité
1	11 janv.	<b>Introduction.</b> Présentation générale du cours : description et objectifs, entente d'évaluation. Définitions et fonctions de la mythologie.
2	18 janv.	<b>Les approches du mythe et de la mythologie.</b> Approches traditionnelles : Anciens et humanistes. Approches plus modernes : évolutionnisme, fonctionnalisme, structuralisme et symbolisme.
3	25 janv.	<b>Les récits des origines (évolutionnisme et structuralisme).</b> Cosmogonies hésiodique, homérique et orphique. Cosmogonies des physiciens d'Ionie. Généalogies hésiodiques et combats pour la souveraineté. ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Cosmogonies; Cronos; Muses; Orphée; Zeus); <b>Hésiode, La Théogonie.</b>

4	1 <sup>er</sup> fév.	<b>Les récits des origines [suite] : la création de l'être humain et les origines des peuples et des cités (fonctionnalisme).</b> Version hésiodique des origines de l'être humain et récits bibliques : étude comparative. Mythe des races et la condition humaine. Prométhée et le sacrifice. Pandore et la société grecque. Peuples grecs et mythologie : le récit étimologique. <b>Lecture : Schmidt</b> (Hellen; Hellènes; Pandora; Prométhée); <b>Hésiode, Les travaux et les jours.</b>
5	8 fév.	<b>Les grandes divinités olympiennes (étude fonctionnaliste et structuraliste).</b> Zeus : ordre et justice. Héra : mariage et procréation. Artémis : monde de l'adolescence. Aphrodite : désir amoureux et société. Héphaïstos : dieu artisan et difforme. Athéna : guerre et <i>mètis</i> . ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Olympe; Zeus; Héra; Artémis; Atalante; Chasse; Aphrodite; Éros; Hermaphrodite; Héphaïstos; Athéna; Métamorphoses).
6	15 fév.	<b>Les grandes divinités olympiennes [suite] (étude fonctionnaliste et structuraliste).</b> Hermès : divinité psychopompe, de la mobilité, de l'éloquence et protectrice des voyageurs. Arès : divinité mal-aimée de la guerre. Hadès : le monde infernal. Déméter : puissance de la fertilité, de la vie et de la mort. Dionysos : dieu de la vigne et du délire mystique. Apollon : l'art divinatoire. Poséidon : dieu de la mer. Hestia : déesse du foyer domestique. ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Hermès; Arès; Hadès; Enfers; Sisyphe; Tantale; Déméter; Dionysos; Apollon; Poséidon).
7	22 fév.	<b>Premier examen</b>
	1 <sup>er</sup> mars	<b>Semaine de lecture.</b>
8	8 mars	<b>Les récits homériques : l'Iliade.</b> L'épopée et sa formation. Historicité des récits homériques. Structure de l'intrigue. Un monde de héros. ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Destin; Fleuve; Achille; Énée; Hélène; Iphigénie; Homère; Troie); <b>Iliade.</b>
9	15 mars	<b>Les récits homériques (suite) : l'Odyssée.</b> Structure du récit. Mythe et géographie. Consécration de la <i>mètis</i> . La « quête » d'Ulysse. Société homérique. ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Cyclopes; Circé; Sirènes; Ulysse); <b>Odyssée.</b>
10	22 mars	<b>La geste d'Héraclès.</b> Symbolisme. Le mythe du héros et sa quête. Aspects initiatiques. Héraclès et le christianisme. ☞ <b>Remise du travail de recherche.</b> ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Héraclès; Monstres; Amazones; Déjanire).
11	29 mars	<b>Les légendes royales : Oedipe et les malheurs de Thèbes.</b> Structure des intrigues ( <i>Oedipe-Roi</i> , <i>les Sept contre Thèbes</i> , <i>Antigone</i> ). Approches structuralistes et psychanalytiques. Poésie et société au V <sup>e</sup> siècle. ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Oedipe; Tirésias; Inceste; Exposition).
12	5 avril	<b>Les légendes royales (suite) : la malédiction des Atrides; les exploits de Thésée.</b> Rois, royauté et poésie. Thésée, Athènes et l'histoire. ⇒ <b>Lecture : Schmidt</b> (Dédale; Thésée; Minotaure; Folie). ⇒ <b>Évaluation des enseignements.</b>
13	12 avril	<b>Conclusion générale. Mythe, histoire et mémoire collective : les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?</b>
14	19 avril	<b>Examen final.</b>

**LECTURES OBLIGATOIRES (manuels disponibles à la COOP) :**

HÉSIODE, *La Théogonie. Les Travaux et les Jours*, Paris, Le livre de poche, 1999, 350p.

HOMÈRE, *Iliade*, traduction d'E. Lassère, Paris, Garnier-Flammarion (n° 60), 1965, 445p.

HOMÈRE, *Odyssée*, traduction de M. Dufour et J. Raison, Paris, Garnier-Flammarion (n° 64), 1965, 380p.

SCHMIDT, J., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, Larousse, 2005, 221p.

**BIBLIOGRAPHIE, TABLEAU HISTORIQUE ET TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES**

Disponibles sur Moodle.

Bonne session à toutes et à tous !



Janvier 2017